

## 1. SE CONNECTER AU SITE [WWW.CONCOURS-TERRITORIAL.FR](http://WWW.CONCOURS-TERRITORIAL.FR)

Ou <https://www.agirhe-concours.fr/?dep=44> et cliquer sur « se préinscrire » (renvoi vers le site concours-territorial.fr)

## 2. CHOISIR LE CONCOURS CONCERNÉ, PUIS LE CDG44

### Technicien



Inscriptions ouvertes du 19/09/2023 au 25/10/2023

## 3. CRÉER UN COMPTE SUR [WWW.CONCOURS-TERRITORIAL.FR](http://WWW.CONCOURS-TERRITORIAL.FR) OU SE CONNECTER VIA FRANCECONNECT

Après authentification, vous serez redirigé vers la page de préinscription du CDG44.

## 4. REMPLIR LE FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION, VALIDER ET TÉLÉCHARGER LE DOSSIER PUIS **L'ENREGISTRER SUR VOTRE ORDINATEUR**

## 5. SE CONNECTER À VOTRE ACCÈS SÉCURISÉ

<https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?aff=log&dpt=44>

Identifiant : disponible sur le dossier téléchargé et dans le mail reçu après validation de votre préinscription.

Mot de passe : choisi au moment de la préinscription.



## 6. DÉPOSER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour les externes :

- le dossier d'inscription
- le diplôme
- la dérogation absence du diplôme (selon votre situation)
  - o décision favorable de la commission d'équivalence
  - o le livret de famille mères et pères de 3 enfants
  - o l'extrait d'inscription sur la liste des sportifs, arbitres et juges de haut niveau

## Pour les internes :

- le dossier d'inscription
- l'état détaillé des services (annexe 1)

## Pour les non titulaires :

- contrats non-titulaire justifiant les 4 années requises
- contrat non-titulaire justifiant d'être en poste à la clôture des inscriptions

## Pour le troisième concours :

- le dossier d'inscription
- justificatifs de 4 années (selon votre situation)
  - o activités professionnelles relevant de contrats de droit privé  
ou
  - o activités accomplies en qualité de responsable d'une association  
ou
  - o mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale

Cliquer sur le **dossier** pour ajouter une pièce :

### EXTERNE

Pièces à fournir avant le 02/11/2023

Avant le 02/11/2023 Avant le 11/04/2024

-  Dossier d'inscription (0/1)
-  Diplôme (0/5)
-  Dégrogation absence de diplôme - décision favorable de la commission d'équivalence (0/5)

*Cliquer sur le bouton  pour gérer la pièce à déposer.*

### INTERNE

Pièces à fournir avant le 02/11/2023

Avant le 02/11/2023 Avant le 11/04/2024

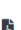

-  Dossier d'inscription (0/1)
-  Annexe 1 - état détaillé des services (0/1)
-  Contrat non titulaire justifiant d'être en poste à la clôture des inscriptions (0/5)
-  Contrats justifiant les 4 années requises (0/5)

*Cliquer sur le bouton  pour gérer la pièce à déposer.*

### TROISIÈME CONCOURS

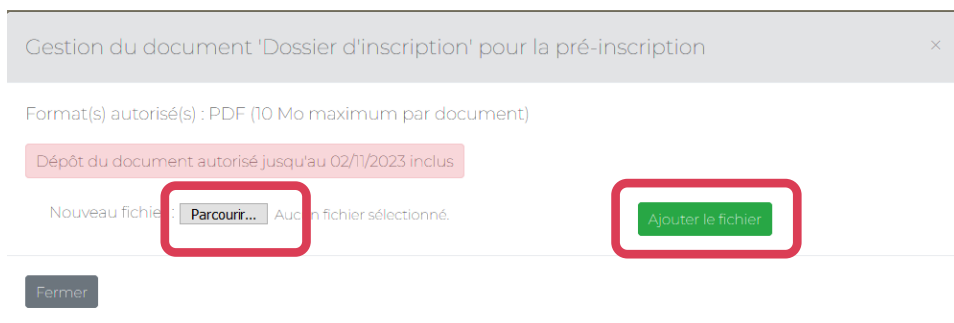
Pièces à fournir avant le 02/11/2023

Avant le 02/11/2023 Avant le 11/04/2024

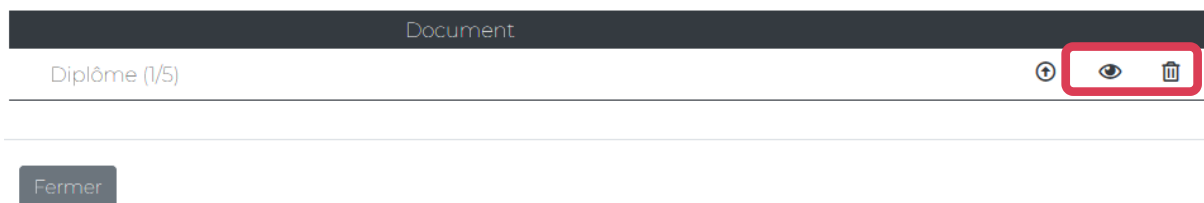
-  Dossier d'inscription (0/1)
-  Justificatifs de 4 années - activités accomplies en qualité de responsable d'une association (0/5)
-  Justificatifs de 4 années - mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale (0/5)
-  Justificatifs de 4 années - activités professionnelles relevant de contrats de droit privé (0/5)

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL 2024 AUPRÈS DU CDG44

- ◆ Puis sur parcourir, et récupérer la pièce à transmettre (uniquement des formats PDF).
- ◆ Une fois la pièce sélectionnée, cliquer sur « ajouter le fichier »



- ◆ Une fenêtre apparaîtra ensuite et vous pourrez vérifier le document transmis en cliquant sur l'œil, ou supprimer le document en cliquant sur la corbeille.



*(répéter cette étape 6 si vous avez plusieurs documents à transmettre, dans la limite de 5 documents par catégorie excepté pour le dossier d'inscription limité à 1 document)*

## 7. CLÔTURER VOTRE INSCRIPTION

Afin de finaliser votre inscription, vous devez impérativement :


1. Déposer le dossier d'inscription préalablement enregistré sur votre ordinateur avant la date de clôture des inscriptions (soit le 2 novembre 2023, 23h59)
2. Cocher la case « je valide et signe mon dossier d'inscription »
3. Cliquer sur le bouton « clôturer mon inscription » (avant le 2 novembre 2023, 23h59)

**IMPORTANT :** même si vous n'avez pas l'ensemble des pièces justificatives requises, vous devez tout de même clôturer votre inscription dans le délai imparti.

**Vous pourrez fournir les éléments justificatifs manquants jusqu'au 11 avril 2024.**

## 8. ACCUSÉ RÉCEPTION

Une fois votre inscription clôturée, vous serez destinataire d'un mail accusant réception de votre inscription.

Mme Aa XX (Identifiant: )

Vous avez clôturé votre pré-inscription en déposant les pièces requises le 18/09/2023 à 14:18.

Ne pas répondre directement à ce courriel envoyé automatiquement.

## 9. SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

- ♦ Tant que le Centre de Gestion n'a pas validé votre préinscription

 Bonjour Mme Aa XX,  
Vous êtes pré-inscrite au concours EXTERNE de Technicien, spécialité Bâtiments, génie civil  
Votre pré-inscription a été enregistrée le 18/09/2023 11:54, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier.


- ♦ Une fois que le Centre de Gestion valide votre préinscription

 Bonjour Mme Aa XX,  
Vous êtes inscrite au concours EXTERNE de Technicien, spécialité Bâtiments, génie civil  
Votre dossier a été reçu par le Centre de Gestion, il est en cours d'instruction.

- ♦ Votre dossier a été instruit et validé. Vous serez admis(e) à concourir une fois les inscriptions closes (votre convocation vous sera déposée sur votre accès sécurisé une dizaine de jours avant)

 Bonjour Mme Aa XX,  
Vous êtes inscrite au concours EXTERNE de Technicien, spécialité Bâtiments, génie civil  
Votre dossier est complet et accepté.

- ♦ Vous êtes admis(e) à concourir. Votre convocation vous sera déposée sur votre accès sécurisé une dizaine de jours avant

 Bonjour Mme Aa XX,  
Vous êtes inscrite au concours EXTERNE de Technicien, spécialité Bâtiments, génie civil  
Vous êtes admise à concourir (Dossier complet).

- ♦ Votre dossier a été instruit et il manque une pièce

 Bonjour Mme Aa XX,  
Vous êtes inscrite au concours EXTERNE de Technicien, spécialité Bâtiments, génie civil  
Votre dossier est incomplet. Merci de transmettre la ou les pièce(s) demandée(e) ci-dessous.

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL 2024 AUPRÈS DU CDG44

Vous pourrez alors transmettre le document manquant directement via votre accès sécurisé

Transmettre un document 1

diplôme requis (Avant le 11/04/2024) ↑

*Cliquer sur le bouton ↑ pour transmettre le document demandé par le CDG*


- ◆ Votre dossier a été rejeté



Bonjour Mme Aa XX,  
Vous êtes inscrite au concours EXTERNE de Technicien, spécialité Bâtiments, génie civil  
Votre dossier a été rejeté avec le motif suivant : diplôme non conforme.

Un courrier sera alors disponible

Mes documents à télécharger 1 nouveau

 COURRIER_DE_REFUS	18/09/2023
---	------------